



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 22 novembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 15 novembre 2013

Publié le 25 novembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 11

SCRUTIN : POUR : 79

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel FORQUET
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	M. Patrick ORSOLA
M. Dominique GRIMPRET	M. Franck MELOTTE	Mme Michèle CHALLAUX
M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Roland PONSAA	

Membres absents :

M. Christophe BERTHIER	Dominique GRIMPRET
Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Nelly METGE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Jean-Philippe SCHMITT	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Philippe GUYARD	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Rémi DELATTE	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
M. Jean DUBUET	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M.	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

HABITAT A LOYER MODERE - SCIC HABITAT Bourgogne : Demande de subventions PLH - acquisition en VEFA de 9 logements (6 PLUS, 3 PLAi), 1 rue de la Boudronnée et 11-13 avenue Maréchal Lyautey à Dijon

SCIC HABITAT Bourgogne va réaliser l'acquisition en VEFA de 9 logements certifiés « bâtiments basse consommation » (BBC) situés 1 rue de la Boudronnée/11-13 avenue Maréchal Lyautey à Dijon, au sein du programme immobilier « Résidence L ». Cette opération est financée par le Grand Dijon au titre de sa délégation 2013 de gestion des aides à la pierre.

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, SCIC HABITAT Bourgogne, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de :

- 78 000 € au titre des PLUS,

- 55 500 € au titre des PLAi,

représentant 11,86 % du coût prévisionnel TTC (1 125 433,10 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose également sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura recours à l'emprunt.

Conformément aux dispositions de la Charte communautaire, cette opération fait l'objet de réservations à hauteur de 2 logements (1 PLUS, 1 PLAi) dont l'attribution devra respecter les priorités adoptées par le Grand Dijon.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE :

- **d'attribuer** à SCIC HABITAT Bourgogne – 41 avenue Françoise Giroud – BP 30428 – 21004 DIJON cedex-, pour l'acquisition en VEFA de 9 logements BBC (6 PLUS, 3 PLAi), situés 1 rue de la Boudronnée/11-13 avenue Maréchal Lyautey à Dijon, **deux subventions d'un montant total de 133 500 €**, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH) :

- 78 000 € au titre des PLUS,

- 55 500 € au titre des PLAi.

- **de dire** que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;

- **de dire** que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par SCIC HABITAT Bourgogne, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.